



par
Sébastien Jarnot,
sociologue,
chercheur
au Ceriem

1)- *H&M*, dossier
"Le bouddhisme en France",
n° 1171, décembre 1993.

HISTORIQUE ET ORGANISATION DES BOUDDHISMES EN FRANCE

Les bouddhismes des migrants d'Asie du Sud-Est et des Occidentaux présentent en France des réalités bien différentes. L'auteur décrit l'implantation des lieux de culte bouddhiques, depuis le pagodon vietnamien de Fréjus en 1917, jusqu'au Village des Pruniers fondé en Dordogne par l'Inter-être, un ordre où convergent pratiquants "traditionnels" et occidentaux.

En l'espace de quelques décennies, le bouddhisme s'est doté en France d'un réseau de centres de pratique religieuse lui offrant visibilité et droit de cité en tant que "cinquième religion de l'Hexagone"⁽¹⁾, comme le soulignent souvent les médias. Pourtant, la forte médiatisation qu'il connaît ne cache-t-elle pas une démesure ? Il convient de restituer au phénomène d'implantation du bouddhisme sa juste dimension. Cette implantation résulte de deux facteurs : le premier, et c'est le plus important de par le nombre de personnes concernées, est la migration vers la France des populations des anciennes colonies françaises d'Asie du Sud-Est, pour la plupart après la décolonisation. Le second est le mouvement de remise en question des valeurs occidentales qui est apparu dès les années soixante en Occident. Bouddhismes des migrants et bouddhismes des "Français-Occidentaux" proposent ainsi des réalités très différentes : lieu d'affirmation identitaire dans la continuité d'une pratique stable pour les uns, unique recherche spirituelle pour les autres, que la curiosité amène souvent à n'être que de passage dans les centres de pratiques en France. Les Français convertis ne sont pas si nombreux : le chiffre de cent cinquante mille pratiquants réguliers représenterait, pour les sociologues travaillant sur la question, une évaluation plausible.

Depuis le 5 janvier 1997, le bouddhisme bénéficie d'une émission le dimanche matin sur une chaîne publique, France 2. Cette même année, on reconnaissait à ses pratiquants un jour de fête officiel, le Vesak, jour de pleine lune de mai, obtenu par l'Union bouddhiste de France (UBF) ; seuls les fonctionnaires peuvent, pour le moment, bénéficier de ce jour férié. L'UBF, fondée le 28 juin 1986, regroupe aujourd'hui, selon ses membres, 80 % des lieux de cultes en France. Elle a une double fonction de représentation et de soutien actif du bouddhisme auprès des pouvoirs publics ; elle offre à cette tradition religieuse non seulement une protection contre les "dérives sectaires" d'un certain nombre d'autres groupes, mais aussi un lieu de jonction entre des réseaux souvent sans liens apparents. L'UBF défend les intérêts des diverses traditions, qui

n'ont le plus souvent pas de relations entre elles, leur permettant par exemple de se rencontrer régulièrement aux réunions du dialogue inter-religieux. Il semble cependant que les centres tibétains et zen soient l'objet d'un investissement plus grand dans cette organisation.

On constate deux grandes catégories de lieux de pratiques en France : les pagodes (ou *vat* pour les populations khmères et lao) des migrants, et les centres destinés aux Occidentaux. On recense environ 260 adresses de pratique bouddhique⁽²⁾. Mais, si on se focalise sur les lieux de culte accueillant en permanence la population intéressée par cette religion, le chiffre passe à 110 centres environ, les autres adresses représentant la plupart du temps un contact de pratiquant français animant régulièrement, le plus souvent à son domicile, des séances de pratiques et de méditation. Sur ces 110 centres de pratiques régulières, on recense aujourd'hui plus de 50 pagodes consacrées au bouddhisme issu d'Asie du Sud-Est : *Mahâyâna* vietnamien (35 pagodes), ainsi que les obédiences théravadines issues du Laos, du Cambodge et du Sri Lanka (une trentaine). Pour les autres centres, ils se divisent en deux groupes principaux qui se partagent la majorité des pratiquants français du bouddhisme en France : une trentaine de centres tibétains, dont certains peuvent recevoir jusqu'à cent personnes en pension complète, et environ 25 dojos⁽³⁾ japonais, dont la capacité d'accueil est souvent restreinte. Cette implantation est le fruit d'un processus historique de relations entre la France et les collectivités bouddhiques. Si elle débute globalement dans les années soixante-dix, plusieurs réseaux se sont implantés jusqu'à ces dernières années.

Comme pour les autres religions, ces centres s'inscrivent dans une organisation mondiale. La plupart des lieux de culte sont d'abord reliés à l'Asie, où siège le plus souvent l'autorité traditionnelle, qu'elle soit réelle ou symbolique. Ils sont aussi présents partout dans le monde, sur les cinq continents pour les organisations les plus importantes. De grands voyageurs charismatiques, des experts religieux ont su, dès le début de leur migration, réunir autour d'eux des fidèles. Si certains centres français représentent la maison mère à l'échelle européenne, voire mondiale, le *sangha* (communauté monastique) français n'est qu'une partie d'une organisation internationale.

LE BOUDDHISME DES MIGRANTS D'ASIE DU SUD-EST

À notre connaissance, le premier lieu de culte bouddhique public présent en France date de 1917 à Fréjus. Il ne s'agit alors que d'un pagodon vietnamien. La Grande Guerre a eu pour effet la venue d'environ cent mille Indochinois, pour "l'effort de guerre". Dès l'Armistice, le gou-

2)- Le milieu bouddhiste en France propose divers guides dans lesquels sont répertoriés les lieux de culte et les groupes de méditation. De loin le plus complet, l'ouvrage de Philippe Ronce, *Guide des centres bouddhistes en France*, Noësis, Paris, 1998, est un excellent outil pour le chercheur.

3)- Ou *zendô*. Il s'agit de la salle de pratique consacrée en France à l'exercice du *zazen*, méditation silencieuse, principale pratique du bouddhisme zen.

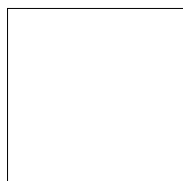
vernement français renvoie chez elle cette population, jugée alors inassimilable. Pourtant, un millier environ de ces soldats reste, constituant ainsi les premiers embryons des communautés vietnamiennes et chinoises, principalement à Paris, Lyon et Marseille. À Fréjus, on érige dès 1917 un monument en l'honneur des "soldats annamites morts pour la France". Au fil des années, ce monument devient la pagode, reconstruite selon une architecture traditionnelle, puis ouverte au public croyant dès 1940⁽⁴⁾. La Seconde Guerre mondiale va drainer elle aussi une population issue des colonies françaises, appelée MOI (main-d'œuvre indigène).

À nouveau, un millier d'"indigènes" s'installent sur le territoire métropolitain. Puis viendront les étudiants et les intellectuels, jusqu'en 1954. À partir de cette date et dans la décennie qui va suivre, 30 000 à 35 000 rapatriés d'Indochine arrivent en France. Mais ce seront les réfugiés,

à partir de 1975, qui seront les plus nombreux (représentant en 1988⁽⁵⁾ près de 115 000 personnes issus de l'Asie du Sud Est, dont 41 % de Cambodgiens, 31 % de Laotiens et 28 % de Vietnamiens).

Avec cette population, le bouddhisme va durablement s'implanter et se doter d'un nombre toujours croissant de lieux de pratique. Dans les débuts de l'installation, il n'existe pas ou peu de lieux de culte collectif. Par contre, des autels privés dédiés aux bouddhas sont très vite érigés dans les habitations des migrants. Puis, au fil des années, les populations s'organisant, vont se créer un certain nombre d'associations, de type loi de 1901 et loi de 1905 (séparation de l'Église et de l'État) et, avec elles, des lieux de cultes disséminés dans les grandes villes de France où résident des réfugiés d'Asie du Sud-Est. Ce n'est que lorsque les migrants sont suffisamment nombreux qu'ils peuvent entretenir une pagode et, dans le meilleur des cas, un bonze résident. Dans la mesure où l'entretien d'une pagode et/ou d'un bonze incombe aux laïcs, une communauté suffisante doit être installée pour que perdure ce lieu de vie de la culture d'origine de ces populations.

De fait, les pagodes vietnamiennes se sont véritablement implantées sur le territoire avec l'arrivée des rapatriés d'Indochine dans la période 1954-1965, puis à partir des années soixante-dix, lorsqu'afflue en France la population de réfugiés. La pagode de Fréjus est bien une exception. Les trente-cinq autres lieux de culte bouddhique vietnamiens⁽⁶⁾ s'installent véritablement à partir de 1970, et ce jusqu'à ces dernières années. Il semble que la période 1975-1983 ait été la plus riche en créations de pagodes. À notre connaissance, la pagode Linh Son de Mulhouse, fondée en 1992, est la plus récente.



L'Union bouddhiste de France
a une double fonction de représentation
et de soutien actif des différentes
traditions auprès des pouvoirs publics.



4)- Cf. Tran Thi Nhung, "Le bouddhisme vietnamien en France. Tentatives de structuration", *H&M*, n° 1134, juillet 1990.

5)- Il faudrait pouvoir fournir des chiffres plus récents car la migration de ces populations continue aujourd'hui, même si c'est à une échelle beaucoup plus faible. Les chiffres dont nous disposons ici permettent cependant de fournir une idée assez précise de l'établissement de ces migrants.

6)- Les chiffres varient très souvent d'une source à l'autre, il est donc bien difficile d'être précis. Un recensement systématique est en cours.

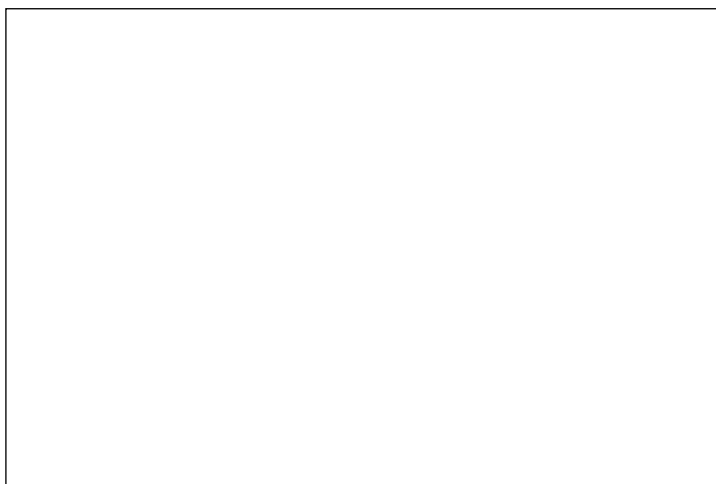
Pour ce qui est de la structure de ces lieux de culte du bouddhisme des migrants, il s'agit assez souvent d'un prêt de la municipalité répondant à une demande d'un lieu de pratique de la part des communautés en place. Ainsi, une maison, une salle municipale sont prêtées, parfois temporairement, avant que les bouddhistes ne rassemblent une somme suffisante pour l'acquisition d'un logement. Moins souvent, il s'agit du don d'une maison d'un Français, comme c'est le cas pour la pagode Hoa Nghiem de Villeneuve-le-Roi. Quelques-unes de ces pagodes sont d'architecture traditionnelle vietnamienne. Au moins trois d'entre elles – un centre *théravada* (tradition des moines de forêt) et deux centres du *Mahayana* vietnamien –, situées à la campagne, présentent une particularité : elles accueillent une communauté monastique, tout en recevant les fidèles pour des périodes plus ou moins longues de retraite⁽⁷⁾.

7)- C'est le cas par exemple des hommes qui, ayant perdu un proche parent, prennent la robe de bonze pour une période allant de quelques jours à quelques semaines, dans le but d'accumuler des mérites pour le défunt.

DES LIEUX DE RASSEMBLEMENT

Les lieux de pratique des migrants d'Asie du Sud-Est donnent à penser leur existence en tant que communauté organisée, avec sa vie culturelle et donc religieuse. Le lieu de culte bouddhique abrite aussi, la plupart du temps, d'autres cultes, comme le culte des ancêtres ou des génies tutélaires. Ainsi, il représente l'unique lieu créant un lien stable entre les différents membres exilés. La pagode n'est pas seulement le lieu de pratiques bouddhiques, elle est aussi le principal lieu de rencontre des migrants, venus parfois de loin pour participer à la vie de la communauté. On peut même y voir une confirmation du désir d'exister en tant que communauté. La fête religieuse est aussi une fête profane où la culture d'origine se perpétue.

Si la pagode représente avant tout le lieu de rassemblement des habitants d'une ville, les populations des alentours peuvent aussi s'y



Le lieu de culte bouddhique abrite souvent d'autres cultes, comme celui des ancêtres ou des génies tutélaires. Ici, des adolescents d'origine vietnamienne reçoivent la protection de la deuxième demoiselle des montagnes.

déplacer. C'est ainsi que les Vietnamiens installés à Cholet (Maine-et-Loire), trop peu nombreux pour assumer le poids financier d'une pagode, se dirigent les jours de fêtes vers celle de Saint-Herblain, à deux kilomètres de Nantes. Une même pagode regroupe donc des fidèles venus du département ou de la région. Deux d'entre elles ont un rôle très important : Linh Son à Joinville-le-Pont et Vanh Anh à Bagneux. Ces deux lieux de pratique établis en région parisienne regroupent des réseaux de pratiquants venus de toute la France, qui peuvent représenter plusieurs milliers de personnes lors des grands événements. Ils sont aussi à intégrer dans un mouvement international plus important : Linh Son, par exemple, fait partie d'un ensemble de cinquante pagodes dispersées partout dans le monde. En France, elle parraine, sous l'autorité du vénérable Thich Huyèn Vi, une dizaine d'autres pagodes : à Arolsen, Brest, Carnon, Cugnaux, Limoges, Mulhouse, Poitiers, Reims et Toulouse.

Les fidèles du bouddhisme *théravada* ont également leurs propres lieux de culte : on dénombre de nombreux centres en France pour les populations issues de la Birmanie (deux centres), du Cambodge (huit), du Laos (six) et du Sri-Lanka (deux)⁽⁸⁾. L'implantation de ces pagodes répond à la même logique que pour les lieux de pratique vietnamiens : le plus souvent dans des grandes villes (seules trois d'entre elles, que l'on peut qualifier de monastères, sont situées dans des villes où la densité de population est inférieure à 500 habitants au kilomètre carré), avec, comme c'est le cas pour huit d'entre elles, un ou plusieurs bonzes résidents. Elles participent elles aussi le plus souvent de la vie des communautés urbaines. Certaines pagodes (en région parisienne) regroupent, pour les grandes fêtes du calendrier bouddhique, des communautés venues de toute la France. Quant à la pagode de Vincennes (un ancien bâtiment de l'exposition coloniale de 1931), elle est un lieu propice aux rencontres entre les diverses traditions bouddhiques, destiné à recevoir tous les fidèles. Ainsi, l'iconographie des différentes aires culturelles bouddhiques y est représentée. Également dans la même enceinte, *Kagyü Dzong*, un temple tibétain d'architecture traditionnel, regroupe un sangha religieux.

8)- Il faut ajouter à ces pagodes le projet de création d'un monastère de forêt en Bourgogne, dans la tradition *théravada* du vénérable Ajahn Chah, décédé en 1991. Un Américain ayant suivi ses enseignements dirige en Europe un ensemble de monastères se réclamant de cette tradition.

LE BOUDDHISME DES "FRANÇAIS-OCIDENTAUX"

En dehors de ces bouddhismes des migrants, qui ne représentent pas la majeure partie des lieux de culte du bouddhisme en France, deux autres grands ensembles sont apparus depuis le début des années soixante-dix : le bouddhisme tibétain ou *Vajrayana* et le boud-

dhisme zen, branche du *Mahâyâna*. Ces deux mouvements sont le reflet d'une même logique d'installation et d'organisation, s'adressant tous deux surtout à des pratiquants occidentaux. Dès la fin des années soixante, imitant le mouvement contre-culturel américain, quelques Français s'opposant au matérialisme occidental partent en Asie (Inde, Népal, Japon principalement) à la recherche de nouvelles valeurs. Pendant que certains s'intéressent particulièrement à l'hindouisme et se fient à certains experts religieux, d'autres rencontrent des maîtres du bouddhisme, tibétains le plus souvent, mais aussi japonais. Ils trouvent chez ces sages de nouveaux modèles. De retour en France, ils fondent des communautés d'individus en recherche spirituelle.

Entre 1974 et 1975, onze centres se créent, dont huit se rattachent à l'école *Kagyüpa*. Neuf d'entre eux proposeront, immédiatement ou dans les années qui suivent, un accueil permanent avec hébergement sur place – pouvant recevoir jusqu'à trois cent cinquante personnes, camping compris. Il s'agit de la mise en place de la plupart des maisons mères. Puis, à partir de 1975 et jusqu'à ces dernières années, les centres se créent régulièrement : huit centres jusqu'en 1980, trente-sept dans les années quatre-vingt, une trentaine dans les années quatre-vingt-dix, et la liste n'est pas exhaustive.

Le réseau des centres bouddhiques tibétains en France s'est aussi doté de lieux de formation d'experts religieux, facteur d'installation durable. En effet, une dizaine de centres propose des retraites, dont la retraite de trois ans, trois mois et trois jours, traditionnelle dans le lamaïsme, passage nécessaire à l'acquisition du savoir d'expert religieux. Pour la plupart créés avant 1984, les lieux de retraite se sont installés à la campagne, là où la densité de population est inférieure à trente habitants au kilomètre carré. La représentativité de la lignée *Kagyüpa* y est, comme pour les autres centres, majoritaire, avec six lieux de retraite, qui ont tous obtenu auprès des pouvoirs publics le statut de congrégation religieuse⁹⁾. Les écoles *Guélougpa*, *Nyingmapa* et *Dzogchen* ont elles aussi leur lieu de formation d'experts religieux.

Le bouddhisme zen regroupe quant à lui cent dix-huit adresses en France. Comme pour le bouddhisme tibétain, il s'est doté d'une part de centres à accueil permanent, le plus souvent à la campagne, et d'autre part de groupes de pratiquants et de correspondants en milieu urbain. Plusieurs associations de centres composent cet ensemble. L'AZI, Association zen internationale, créée en 1972, est la plus grande et la plus ancienne de ces organisations. Depuis cette époque, une dizaine de Français ont reçu ce qu'on appelle la

9)- Fait parlant, seuls sept centres du bouddhisme en France ont obtenu ce statut, grâce au travail de l'Union bouddhiste de France, permettant une reconnaissance de la part des pouvoirs publics, au même titre que des monastères catholiques par exemple. Ils appartiennent tous au bouddhisme tibétain.

“transmission” de quelques maîtres japonais ; par une cérémonie religieuse, ils deviennent eux-mêmes les détenteurs des enseignements et sont aptes à les transmettre au nom de l'école à laquelle ils appartiennent. L'AZI est largement majoritaire parmi les centres zen en France.

UN BOUDDHISME “MIXTE”

Entre ces deux groupes de centres vient s'insérer l'ordre de l'Interêtre. Fondé par le maître zen Thich Nhât Hanh⁽¹⁰⁾, installé en France depuis le début des années soixante-dix, il regroupe les deux populations : au Village des Pruniers (Dordogne), une centaine de religieux en formation – autant d'Occidentaux que de migrants vietnamiens, ayant tous moins de trente ans – entourent le maître. Les pratiquants affluent par centaines⁽¹¹⁾ durant l'été, venant du monde entier. Peu connu en France, l'ordre Tiep Hien ou ordre de l'Interêtre (zen vietnamien)⁽¹²⁾ semble y connaître un succès grandissant, tout en restant quantitativement très minoritaire. Le *sangha* français de cette tradition est en cours de structuration. Fondé le 5 février 1966 à Saïgon, cet ordre issu du mouvement bouddhique réformateur des années cinquante au Viêt-nam s'appuie sur quatorze préceptes qui reprennent et développent, dans un esprit de modernisation, les cinq préceptes de base du bouddhisme. Né dans la répression bouddhique et dans la guerre du Viêt-nam, il s'est cristallisé dans l'engagement politique et l'œuvre sociale.

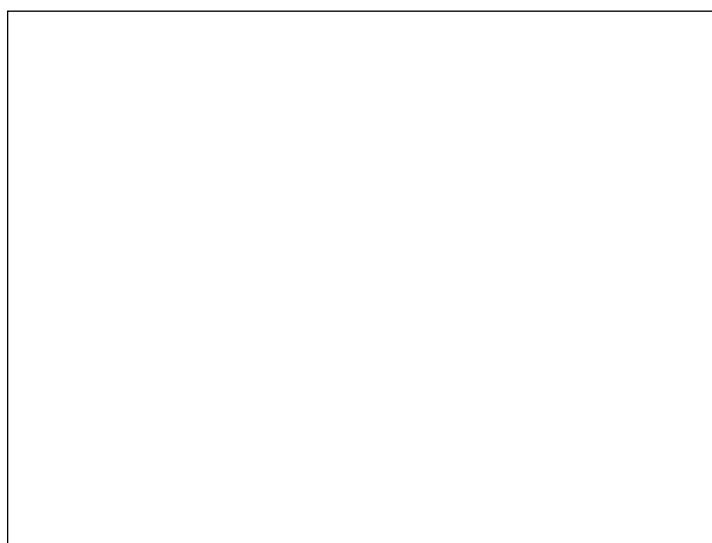
La première communauté en France (onze personnes) se met en place en 1971 dans une petite maison au sud-est de Paris (les “Patates douces” à Fontvannes). Des Vietnamiens installés à Paris s'y ren-

10)- Thich Nhât Hanh était très engagé en faveur de la paix durant la guerre du Viêt Nam, ce qui lui vaudra d'être nommé par Martin Luther King au prix Nobel de la paix en 1967. Il s'est réfugié en France en 1969.

11)- En 1992, une centaine de personnes se rendait chaque semaine en été au Village des Pruniers ; ils étaient 500 en 1994, 700 environ en 1999.

12)- Ce bouddhisme, d'inspiration zen, se base sur une pratique simple de la méditation, appliquée à tous les instants de la vie quotidienne contemporaine. Une observation durable de ce lieu, dans le cadre d'un doctorat de sociologie, permettra de mieux connaître cette tradition.

Le Village des Pruniers, centre bouddhique installé en Dordogne. L'ordre de l'Interêtre propose une pratique modernisée d'une religion millénaire.



dent régulièrement et, en 1982, devant la nécessité de s'agrandir pour recevoir un *sangha* constitué de réfugiés Vietnamiens et d'Occidentaux – les nombreuses conférences données partout en Occident attirent toujours plus de monde (essentiellement d'Amérique du Nord, d'Australie et d'Europe) –, la communauté acquiert une propriété de huit hectares à Thénac, en Dordogne. Aujourd'hui, l'ordre de l'Interêtre est durablement installé en France. Une centaine de bonzes (environ deux tiers de Vietnamiens et un tiers d'Occidentaux) résident dans trois hameaux. En tout, la communauté a acquis, grâce à des dons, sept hameaux dans cette région désertée par l'exode rural. L'été, la communauté résidente accueille désormais jusqu'à cinq cents personnes par semaine pour des sessions de méditation. Au moins huit groupes de pratiquants existent en France, qui se regroupent régulièrement pour des journées de "pleine conscience". Il semble que le succès des livres de Thich Nhât Hanh, récemment traduits en français, explique en partie l'engouement d'une population majoritairement jeune pour cet ordre. Ce bouddhisme est cependant largement minoritaire en France. Il présente toutefois un intérêt particulier en ce qu'il propose une pratique particulièrement modernisée d'une religion millénaire, tout en cherchant à réunir deux populations dans une pratique commune, même si au sein de ce mouvement, les populations semblent garder des pratiques spécifiquement culturelles. ❖

.....

Richard Pottier, "Introduction à la connaissance du bouddhisme"

Le Huu Khoa, "Le bouddhisme en France, entre l'éphémère et le visionnaire"

Lionel Obadia, "Des monastères tibétains à l'usage des Français"
Dossier *Le bouddhisme en France*, n° 1171, décembre 1993

Tran Thi Nhung, "Le bouddhisme vietnamien en France, tentatives de structuration"

Dossier *Populations du Sud-Est asiatique*, n° 1134, juillet 1990

